



**Parlamentarische Freundschaftsgruppe  
Schweiz-Armenien  
Groupe parlementaire d'amitié  
Suisse-Arménie  
Gruppo parlamentare d'amicizia  
Svizzera-Armenia**

**Communiqué de presse de la coprésidence  
du Groupe parlementaire d'amitié Suisse-Arménie**

Pour publication immédiate

## **Aggression militaire de l'Azerbaïdjan et de la Turquie contre l'Arménie**

Berne 30.9.2020 - La coprésidence du Groupe parlementaire d'amitié Suisse-Arménie est fortement préoccupée par la récente escalade militaire menée par la coalition entre l'Azerbaïdjan et la Turquie contre l'Arménie et le Haut Karabakh.

Les coprésidents du groupe condamnent fermement l'attaque d'envergure lancée délibérément le matin de dimanche 27 septembre 2020 tout au long de la ligne du cessez le feu entre le Haut Karabagh et l'Azerbaïdjan par les forces armées de Bakou, à l'aide de moyens terrestres, aériens et de missiles et demandent au Conseil fédéral d'intervenir immédiatement pour parvenir à un arrêt immédiat de cette attaque contre le territoire du Haut Karabagh et de l'Arménie, notamment contre la population civile, comptant déjà des victimes. Ces attaques nous ramènent aux moments les plus sombres de la guerre, lorsque en 1991-1992 Stepanakert était bombardée par les forces azéries.

Hier matin, l'Azerbaïdjan a aussi attaqué le territoire de la République d'Arménie, dans la région de Vardénis, ciblant l'infrastructure civile de la ville et provoquant des victimes civiles. Tard dans l'après-midi, une attaque militaire est venue directement de la Turquie qui, violant l'espace aérien arménien, a abattu un avion de l'armée arménienne sur son propre territoire, ce qui équivaut à une déclaration de guerre. La présidence de notre Groupe condamne fermement cet acte de violation flagrante du droit international.

La coprésidence du Groupe se reconnaît dans les efforts prodigués par l'OSCE - dont la Suisse fait partie - notamment par le Groupe de Minsk, pour parvenir à une solution négociée et pacifique du conflit, tout en tenant compte des principes dits de Madrid, recoupant le droit à l'autodétermination, l'inviolabilité des frontières et une solution impérativement pacifique du contentieux. L'usage de la force, d'autant plus contre la population civile, est inacceptable et doit être condamné sans faute.

La coprésidence du Groupe est aussi très préoccupée par le rôle croissant de la Turquie dans ce conflit, allant bien au-delà d'un simple rapport de fraternité avec l'Azerbaïdjan et constituant non seulement une grave violation du droit international, mais un grave facteur de déstabilisation pour toute la région.

Les coprésidents du Groupe parlementaire d'amitié Suisse-Arménie

Isabelle Moret, Conseillère nationale  
Marianne Streiff Feller, Conseillère nationale  
Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats  
Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats